

Règle de cumul des concours de la Fondation de l'UQAM



Une même personne candidate peut recevoir dans le cadre du concours des bourses de la Fondation de l'UQAM:

- Une bourse du volet "Excellence" ou "Sans appel de candidature";
- Une bourse du volet "Engagement";
- Une bourse du volet "Soutien à la réussite".

Si une même personne candidate est sélectionnée pour recevoir plus d'une bourse dans un des volets mentionnés ci-haut, la Fondation de l'UQAM lui attribuera la bourse dont le montant est le plus élevé, et ce, pour le volet concerné.



Cycles supérieurs

Ne pas être récipiendaire d'une bourse d'excellence d'un organisme subventionnaire fédéral ou provincial (CRSH, CRSNG, IRSC, FRQNT, FRSQ, FRQSC, etc.) au présent trimestre (sauf exception).